



EcoBrief

France : le cap de 60 000 défaillances d'entreprises est franchi

En mai 2024, le cumul des défaillances d'entreprises sur 12 mois a dépassé le chiffre de 60 000 pour la première fois depuis août 2016, selon les données de la Banque de France. Un seuil qui n'a été franchi que quatre fois par le passé. Toutefois, le dynamisme des créations d'entreprises et le caractère particulier de la normalisation post-Covid permettent de différencier assez clairement le pic de défaillances récent des précédents.

Les défaillances d'entreprises ont atteint 60 210 unités en cumul sur 12 mois en mai 2024, selon les données de la Banque de France. Ce chiffre est en constante progression (56 000 défaillances en 2023 et 41 000 en 2022), dépassant les niveaux prévalant avant la pandémie de Covid-19 (51 000 défaillances en 2019).

Le seuil de 60 000 défaillances sur 12 mois n'a été franchi que lors de 4 périodes par le passé : lors de la récession de 1993, après le creux conjoncturel de 1996, pendant la Grande Récession de 2009, enfin au moment de la crise de la zone euro en 2012.

La remontée récente survient toutefois dans des conditions particulières :

- Trois années passées en deçà de la normale : 33 300 défaillances par an en moyenne sur 2020-2022, contre une moyenne de 58 700 sur 2010-2019 ;
- Une augmentation brutale des taux d'intérêt, sur fond de choc inflationniste, d'autant plus marquante qu'elle intervient après une période exceptionnellement longue sans resserrement monétaire (aucun resserrement observé entre août 2011 et juillet 2022) ;
- Un phénomène (plus habituel) de diminution de la croissance.

La concomitance des trois effets (après-Covid, taux, basse croissance) peut expliquer le chiffre élevé des défaillances observé actuellement, contrairement aux précédents pics où ces trois effets avaient été lissés sur plusieurs années.

Le dynamisme persistant des créations d'entreprises est un autre élément qui distingue la période actuelle des précédentes et qui vient relativiser l'ampleur de la remontée des défaillances. À l'exception des entreprises du secteur de la construction et des agences immobilières (qui évoluent dans un contexte particulier), les créations d'entreprises ont atteint un cumul record de 965 000 créations sur les 12 derniers mois (à fin avril 2024, d'après les données publiées par l'Insee). Un dynamisme à l'opposé des baisses observées lors des épisodes précédents de remontée des défaillances.

Stéphane Colliac
Économiste Senior, France-Allemagne

